

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers
tenue le 6 avril 2019 à l'Hôtel d'Iéna

La convocation et l'ordre du jour de l'assemblée ont été portés à la connaissance des membres de la Société dans le N°407 d'ARTS&METIERS MAG de mars 2019, par courriel le 19 mars 2019, et par envoi courrier pour les membres ne disposant pas de messagerie. 226 sociétaires sont présents ou ont donné pouvoir à un sociétaire présent.

1. Intervention du Président

Le Président Jean-Marie VIGROUX introduit cette Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des sociétaires présents, en particulier les anciens présidents : MM. LEDIEU, BITOUZET, VARDANEGA et RUMEAU. Sont également remerciés pour leur présence : Thierry METAIS, président du Conseil d'Administration de l'Ecole, Laurent CHAMPANEY, Directeur Général de l'Ecole et Roger STANCHINA, Président de la Fondation.

Depuis la dernière Assemblée générale de novembre, nous avons perdu 126 camarades. Parmi eux :

- Guy MEUNIER-COLIN (Cl.138) délégué de promotion
- Pierre CHATENAY (Cl.145) délégué de promotion

Une Minute de silence est alors observée par l'ensemble des camarades présents à la mémoire de ceux qui nous ont quittés et une attention particulière est donnée à Marie-Claude KRAUTTER, épouse de Jean KRAUTTER (Ch.150), Président de la SOCE de 1992 à 1995.

L'ensemble des camarades présents ont le plaisir d'accueillir Pierre GERBERT (Bo.189 – Ai.170), nouveau Délégué Général de la Société. Un message collectif de bienvenue lui est adressé et tous les sociétaires présents lui souhaitent bon courage dans ses nouvelles fonctions.

Jean-Marie VIGROUX rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale qui se clôturera par la remise des équerres pour la fidélisation et du COQ HOYOS, remis pour une dernière fois par Maurice COURBATIEU. Remplacé dans le courant de cette nouvelle année, Maurice aura tenu le Pôle Carrière durant dix années. Grâce à lui, ce service s'est véritablement professionnalisé et même étendu à l'international. Maurice aura su maintenir un réseau efficace afin que nombre de nos camarades retrouvent un travail grâce au Pôle Carrière. La SOCE peut être fier de cela puisque nombre d'Alumni nous l'envient. L'ensemble des membres présents félicitent Maurice pour son action.

Le Président déclare l'Assemblée Générale de Printemps ouverte.

JMV
CL

2. Approbation du Procès-Verbal (PV) de l'assemblée générale du 17 novembre 2018

L'ensemble des camarades ont reçu avec l'ordre du jour le PV de la dernière Assemblée générale pour relecture. Le Président porte à la connaissance des sociétaires un erratum, à la demande de notre camarade Jean-Claude BAVOILLOT (Ch.172). Celui-ci est présenté en séance et figure en annexe de ce compte-rendu.

Le PV associé à l'erratum présenté en séance est mis au vote de la présente assemblée sans demande de correction par celle-ci.

POUR : 206

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

Le PV de l'assemblée générale du 17/11/2018 et son erratum sont approuvés, à la majorité.

3. Approbation du rapport moral 2018

Corentin LALLET, secrétaire de l'association fait lecture en séance du rapport moral de l'année passée. A l'issue de la lecture, l'assemblée est invitée à poser des questions sur le rapport moral. En l'absence de question ou d'observation, le président propose la mise au vote pour l'adoption du rapport moral :

POUR : 211

CONTRE : 14

ABSTENTION : 1

En application de l'article 5 des statuts, l'Assemblée générale approuve à la majorité le rapport moral du bureau pour l'exercice 2018.

4. Approbation des comptes 2018

L'ensemble des camarades ont reçu, avec la convocation, le rapport financier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

La parole est donnée à Didier Bordet, Trésorier de l'association et membre du bureau.

En préliminaire à la présentation du rapport financier, le trésorier présente une vision consolidée des comptes de la SOCE et de ses filiales. Il est précisé que cette présentation répond à une demande exprimée en AG, cette présentation étant hors AG statutaire.

La synthèse du rapport financier de la SOCE est alors présentée et reçoit de vives félicitations pour sa qualité.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Guillaume DE LAGASNERIE de la société COGEED, commissaire au compte. La présentation du rapport du commissaire au compte et du rapport spécial

CC JMW

sur les conventions réglementées se conclut par la déclaration que les comptes sont certifiés sans réserves.

Etant tenue à la confidentialité, le commissaire au compte ne peut répondre à aucune question.

JL BITOUZET (Ch.156), ancien président pose la question de l'incidence des nouvelles règles comptables sur la gestion de la Soce et si cela peut avoir un effet contraignant sur notre activité. Le trésorier précise que les nouvelles règles comptables, applicables en 2020 touchent principalement deux points :

- La présentation des Legs et des subventions qui sera plus segmentée,
- La comptabilisation de l'activité des bénévoles qui nécessitera que nous définissions une méthode de calcul simple et reproductible dans la durée, permettant un suivi pluriannuel.

En l'absence de questions supplémentaires, le président propose la mise au vote pour l'adoption du rapport financier.

POUR : 196

CONTRE : 15

ABSTENTION : 11

En application de l'Article 5 des Statuts, l'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion 2018, puis entendu le rapport du Commissaire aux comptes, approuve à la majorité les comptes de l'exercice 2018, tels qu'ils lui ont été soumis.

5. Approbation des admissions, réadmissions et radiations, et information sur le bilan des flux de l'année 2018

Le président présente l'effectif de la société. Il rappelle que le détail des admissions, réadmissions et radiations proposées est affiché à l'entrée de la salle.

5.1. Mouvements de sociétaires titulaires depuis la dernière AG

Depuis la dernière Assemblée Générale, il a été enregistré au Siège de la Société :

- **655** demandes d'admissions de nouveaux Sociétaires.
- **30** camarades ont demandé leur réadmission.
- **1** camarade a présenté et maintenu leur démission.
- **92** décès

Par ailleurs, **480** radiations sont proposées.

5.2. Effectifs au 7 mars 2019

Sur ces bases, l'évolution est la suivante :

Membres titulaires AG 2018 :	28 667
Membres titulaires AG 2019	28 779 dont
<ul style="list-style-type: none"> • Titulaires Plein tarif • Jeunes Promos • Membres à Vie 	<p>15 370</p> <p>8 125</p> <p>5 284</p>

Si l'on ajoute les autres catégories de membres :

+ membres associés	1 642
+ membres juniors	3 339
+ membres filière pédagogique	166

L'Effectif Total SOCE s'établit à **33 926**

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur l'ensemble des mesures qui lui sont proposées : Admissions, Réadmissions, Radiations.

POUR : 213

CONTRE : 1

ABSTENTION : 4

En application des articles 4 et 5 des Statuts, l'Assemblée générales approuve, à la majorité, les admissions, réadmissions et radiations des sociétaires.

6. Annonce des résultats des votes de quitus du Président, des 3 vice-présidents, du secrétaire et du trésorier

Le président du Bureau de vote, Pierre Simonnot (CI 166), présente les résultats du vote dématérialisé qui s'est déroulé, en application des dispositions du Règlement intérieur, entre le 22 mars et le 5 avril.

Votants : 2760 électronique + 141 papiers = total 2901 soit 12,88% de participation

	Oui	Non	Abstention	% voix oui
Jean-Marie Vigroux	2783	56	62	96%
Didier Bordet	2789	34	78	96%
Corentin Lallet	2777	27	97	96%
Philippe Claret	2738	39	127	94%
Erik Le Roy	2675	110	116	92%
Joël Lempereur	2751	53	97	95%

En application de l'Article V-4 du règlement intérieur, l'Assemblée générale donne quitus de son action pour l'année écoulée,

- ✓ au président de la Société, Jean-Marie Vigroux,
- ✓ au Vice-Président chargé de la communauté, Joël Lempereur,
- ✓ au Vice-Président chargé de la Formation et de l'Industrie, Erik Le Roy,
- ✓ au Vice-Président chargé des projets et de l'action internationale, Philippe Claret,
- ✓ au Secrétaire, Corentin Lallet,
- ✓ au Trésorier, Didier Bordet,

Fin des points statutaires

1. Présentation du Congrès à Shanghai

Le point d'avancement sur la préparation du Congrès de Shanghai est présenté par Philippe CLARET (Ai 178), VP Projet / International

La présentation est jointe au PV.

2. Point de situation sur la filiale Arts et Métiers Accélération

Le bilan des actions d'AMA en 2018 et les perspectives 2019, sont présentés par Gérard Mura (Li 165), Président d'AMA. Les engagements pris il y a un an ont été tenus, un partenariat avec Usine IO a été conclu, les premiers contrats avec des industriels ont été signés. 2019 devrait être l'année de validation du nouveau business model.

3. Présentation de la stratégie de l'Ecole par Laurent CHAMPANEY, Directeur Général de l'ENSAM

La stratégie de l'Ecole pour les années à venir est présentée par Laurent CHAMPANEY, DG d'Arts et Métiers ParisTech. Cette stratégie s'appuie sur une logique basée sur une présence au cœur des territoires et une forte implication dans les programmes French Fab et Alliance pour l'Industrie du Futur.

Laurent CHAMPANEY termine son intervention en lançant un appel à l'ensemble des Alumni pour soutenir l'Ecole, en apportant des Contrats de Recherche et des Contrats de Formation Continue. C'est le défi de la Soce de mobiliser les Gadzarts en responsabilité dans les entreprises (PDG, DG, Dr Industriel, Dr Innovation) pour financer le développement de l'Ecole.

4. Plan d'action fidélisation

Le Plan d'action de fidélisation est présenté par Joël Lempereur (Bo 179) qui fait le point sur la situation des cotisations à la Soce. C'est un enjeu pour tous les membres de la Soce de militer autour d'eux pour que tous les camarades se retrouvent dans les activités de la Soce. Une relance par courrier va être faite dans les prochains jours.

5. Remise des prix

- **La Coupe Louis Gouin,**

La coupe Louis Gouin, est remise par Claude NIVOCHÉ et Joseph GIQUEL. Au groupe de **Nevers**. La coupe Louis Gouin récompense le groupe ayant versé le plus de dons rapportés aux membres du groupe.

- **Le Coq Hoyos,**

Le Coq Hoyos est remis par Maurice Courbatieu à **Jacky Ludig (Ch 80)** pour ses 25 années d'action comme délégué carrière dans la région Grand-Est.

- **Les 3 Equerres fidélisation.**

L'équerre de fidélisation du groupe territorial de moins de 100 membres est remise au groupe de l'**Yonne**.

L'équerre de fidélisation du groupe territorial de 100 à 300 membres est remise au groupe de l'**Ain**.

L'équerre de fidélisation du groupe territorial de plus de 300 membres est remise au groupe **Saint-Quentin-Rambouillet**.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à l'Assemblée Générale.

FIN

Le Président


Jean-Marie VIGROUX

Le Secrétaire


Corentin LALLET